RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA
NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Santa Fe (Nouveau-Mexique)
- 20 au 22 avril 2017

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ, vice-président de la DANREU, représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL et représentant de l'ANQ à la Commission du travail et du développement économique de la NCSL
- M. Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme

CONTEXTE

- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.
- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.
- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux du groupe de travail sur les relations internationales.
- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.

THÈMES

- Préparation de l'assemblée annuelle 2017 et affaires courantes de l'organisation
- Rencontre du groupe de travail sur les relations internationales
    - Immigration
    - Cybersécurité
    - Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.
- Présenter une allocution sur la perspective du Québec quant à une éventuelle renégociation de l'ALENA

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les députés ont participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres. Des représentants de la Fondation de la NCSL étaient également sur place. Environ 300 délégués ont pris part aux diverses rencontres.
- Le vice-président de l'ANQ a fait une présentation sur la perspective du Québec par rapport à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Il a proposé la création d'un comité de la NCSL qui se penchera sur la question du libre-échange, proposition réitérée à l'occasion d'une présentation au comité exécutif. Les deux députés québécois ont ensuite pris part à une discussion sur le sujet.
- L'idée avancée par le Québec chemine maintenant au sein des instances de la NCSL, afin qu'un atelier sur le libre-échange soit au programme du Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Boston, Massachusetts, du 6 au 9 août 2017.
- Les députés québécois ont présenté les grands enjeux liés à l'immigration au Québec. Ils ont également pris part à des discussions portant sur le transport de l'hydroélectricité, la légalisation de la marijuana et l'électrification des transports.
- Les échanges fructueux entre les députés et leurs homologues ont permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale.
- Le comité exécutif a entériné les états financiers de l'organisation et reçu les rapports des divers comités permanents et des groupes de travail de la NCSL.
- Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le vice-président a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT

Repas	480,00 $
Hébergement	1 906,60 $
Transport[1]	4 586,54 $
Interprétation	0,00 $
Autres[2]	308,06 $
Total	**7 281,20 $**

[1] Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

[2] Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.